



S.O.L.I.D.E



C.L.D.H

Liban : Muhammad Ibn Muhammad Hamid Omar, détenu depuis 6 ans sans jugement

Arrêté le 14 septembre 2004 suite à une rixe à Bourj Hamoud (Beyrouth) qui a fait un mort, Muhammad Ibn Muhammad Hamid Omar, un travailleur syrien de 30 ans est depuis détenu sans jugement à la prison centrale de Roumieh.

De report d'audience en report d'audience, Mr. Omar attend depuis 6 ans d'être jugé, et donc que la Justice le déclare coupable, ou innocent.

Ce retard inadmissible dans le jugement de Mr. Omar représente une violation flagrante de la présomption d'innocence à laquelle tout accusé a droit, prévue par l'article 14.2 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ratifié par le Liban, qui stipule que « Toute personne accusée d'une infraction pénale est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie ».

Ces faits sont constitutifs d'une détention arbitraire aux termes des articles 9 et 14 du même pacte.

Le CLDH (Centre Libanais des Droits Humains) et SOLIDE (Soutien aux Libanais en Détention et en Exil) ont présenté le cas au groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire et demandent à la Justice libanaise de juger sans délai Mr. Omar, ou de le remettre en liberté en attente de son procès.

Beyrouth, le 21 juillet 2010

Contacts presse:
Wadih Al-Asmar, CLDH: 70 950 780
Ghazi Aad, SOLIDE: 03 242 063